



**Communauté  
d'agglomération  
du  
Grand-Rodez**

**Inventaire du  
patrimoine**

**Onet-le-Château  
Labro**



**Julie Lourgant  
Juillet 2011**

## LABRO, COMMUNE D'ONET-LE-CHATEAU

**Date** : 1<sup>er</sup> quart du XVI<sup>e</sup> siècle, date portée : 1519.

**Commanditaires** : Anthoine Créato

**Dates de reprise** : fin du XVI<sup>e</sup> siècle - début du XVII<sup>e</sup> siècle, 1<sup>er</sup> quart du XIX<sup>e</sup> siècle.

**Commanditaire** : Pierre Crétao, pour le remaniement du pignon nord (échauguettes et lucarne), Pierre-Louis-Joseph Maynier pour la campagne de travaux du début du XIX<sup>e</sup> siècle.

**Etat de conservation** : Un corps de logis en place mais très remanié, comme l'ensemble du château au XIX<sup>e</sup> siècle.

**CI M.H.** : néant

### Situation

Labro est situé à environ 5 km au nord-ouest de Rodez, sur le replat calcaire de Vabres à 540 m. d'altitude. Labro se situe à la jonction de deux anciennes routes, celle menant de Rodez à Onet et celle propre à la circulation du bétail, qui allait de l'Aubrac au Quercy, en traversant les causses rouergats au sud du massif central, « *la draye* ». Ce chemin limite la propriété à l'ouest, tandis qu'à l'est, la forte déclivité du terrain constitue une limite naturelle (fig. 2). La toponymie ancienne de Labro, qui apparaît dans le cartulaire de Vabre et jusqu'au XVIII<sup>e</sup> dans les textes ; est dérivée de l'occitan *la Broa*, signifiant « la limite, la frontière ». Dans le cas d'une exploitation agricole, le terme désigne les bandes de terres incultes qui séparent les champs et, par extension, le talus bordant le champ. Cette toponymie semble parfaitement traduire la situation d'ensemble du château et son adaptation au terrain. L'affluence naturelle d'eau au lieu de Labro a permis de construire un abreuvoir devant la propriété, juste au bord de « *draye* » (fig. 4 à 6) Cette situation particulière a fait de Labro un domaine d'élevage bovin, ovin par la suite, dont témoignent l'acte de vente du domaine en 1629 (Annexe), ses mises en fermage successives au XVIII<sup>e</sup> siècle et l'ancien cadastre.

### Historique

Labro apparaît dans les textes au milieu du XV<sup>e</sup> siècle, lié à un certain « *Géraud Creato, mas de la Broa* »<sup>1</sup>. On trouve ensuite Antoine Creato, commanditaire du château dans le premier quart du XVI<sup>e</sup> siècle, et Pierre, son fils, tous deux mentionnés comme seigneurs de Labro<sup>2</sup>. La propriété reste dans cette famille, jusqu'à ce que Gabrielle de Creato, fille de Pierre,

<sup>1</sup> Archives départementales de l'Aveyron, E 1734, fol. 123 v°-124 v°, le12/11/1452.

<sup>2</sup> De Barrau, Instruments historiques et généalogiques...t. 1, p 36-37. Archives départementales de l'Aveyron, E 1660, *Donation de noble Pierre Creato, seigneur de la Broa, paroisse de Saint-Felix*, le 25/04/1528, fol. 243-244. On trouve dans le fonds Combes de Patris( Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, 7 J18-6) mention d'un certain « noble Johan Cretato » qui le 27/01/1560 n.s., fait reconnaissance d'une « *canabière* » et de plusieurs pièces de terre à monsieur le commandeur, sans que l'on est pu situer ce Johan dans la généalogie de la famille établie par Hippolyte de Barrau, *op. cit.*

remariée à Pierre de La Calmontie, seigneur de Vabre, après avoir d'abord vendu le domaine au chanoine Pierre de Borbotan, ouvrier chantre de la cathédrale de Rodez, ne teste finalement, le 27 août 1630, en faveur du chanoine, reconnaissante de son « assistance et agréables services qu'elle a receus dud. Borbotan [...] depuis l'acquisition qu'il auroit faicte de la place de Labro et plus particulièrement en cette maladie »<sup>3</sup>.

Mais le chanoine ne garda pas longtemps la propriété. En 1659, elle revint à François Pons de Patris, et l'année suivante à Claude de Séguay<sup>4</sup>. Dès le premier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle pourtant la famille de Patris est à nouveau détentrice de Labro et le restera jusqu'à la saisie du domaine par le district de Rodez<sup>5</sup>. En 1811, et au moins jusqu'en 1860, la famille de Maynier en était propriétaire. Pierre-Louis-Joseph Maynier, avocat, était procureur du Roi au tribunal de Rodez en 1815. Il reçut ses lettres de noblesse, en récompense de son dévouement à la cause monarchique, le 27 septembre 1823<sup>6</sup>. Les armoiries de la famille : d'or, à deux tours crénelées de sable, girouettées d'argent ; coupé d'azur à une tige de lis au naturel, terrassée de sable, senestrée d'une levrette assise d'argent, accolée de gueules, figurent sur le balcon de la tour du logis (fig. 19 et 20) et marquent le dernier remaniement important du logis et du domaine, au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

## Description et analyse archéologique

### Situation d'ensemble

Le château de Labro, avec ses communs et ses dépendances, occupe l'extrémité ouest d'une parcelle rectangulaire, qui correspond aujourd'hui à un parc (fig. 2). En 1811, il s'agissait d'un près, au bord de la « draye », où se trouve encore l'abreuvoir maçonné (fig. 4 à 6). L'allée centrale, traversant le parc, est une création contemporaine, seul le chemin qui longe le côté sud du domaine figure sur le cadastre de 1811, et pourrait correspondre au chemin d'origine (fig. 4). Le pré situé au devant explique peut-être que le chemin soit décentré par rapport au logis et se trouve sur le talus qui borde le pré.

Le chemin aboutit à l'arrière du logis, du côté ouest, où se trouvaient la basse-cour et les communs (fig. 4). Si leur état actuel indique que les communs ont été reconstruits, l'acte de vente de 1629 permet de penser que ce fut au même endroit que ceux du château du XVII<sup>e</sup>

---

<sup>3</sup> Archives départementales de l'Aveyron, E 1867, le 07/05/1629, fol. 277-283 v°, E 1869, testament de Gabrielle de Créato, 1630, Société des lettres de l'Aveyron, fonds de Combe de Patris, 7 J 18-6, testament et codicille de Gabrielle de Créato, 27/08/1630.

<sup>4</sup> R. Noël, *Dictionnaire des châteaux de l'Aveyron*, Subervie, Rodez, 1971, t. 1, p.523-525. Nous n'avons pas trouvé de trace de la possession à un moment donné par Arnaud de Garceval de Labro. Celui-ci était le cousin de Gabrielle de Créato, et a pu en être le légataire, avant que Gabrielle de Créato ne modifie son testament en faveur du chanoine de Borbotan, à moins qu'à la mort du chanoine, Labro lui soit alors revenu.

<sup>5</sup> Société des lettres sciences et arts de l'Aveyron, fonds Combes de Patris, 7 J 18-6, Bernardin de Patris apparaît à plusieurs reprises comme propriétaire du château de Labro, dès 1724. Elle le reste pendant la Révolution et jusqu'au Directoire. Inventaire des biens du domaine de Labro, le 22 ventôse de l'an 5, (le 12 mars 1797).

<sup>6</sup> H. de Barrau, *Documens historiques et généalogiques sur les familles et les hommes remarquables du Rouergue*, t. p. 277-278.

siècle (Annexe). La dépendance nord a été reconstruite en 1849 selon la date portée sur le linteau de sa porte centrale (fig. 14). Dans l'élévation sur cour de l'aile ouest, le changement de maçonnerie visible dans la partie basse montre que celle-ci a été reconstruite sur une maçonnerie antérieure, fondée sur le rocher, et la porte chanfreinée est certainement en remploi (fig. 12 et 13). En 1629, une étable pour les bœufs occupait la place de cette aile, puisque une maison, avec une étable par-dessous, est établie sur un côté de la basse-cour, entre l'étable des boeufs et le bout du logis<sup>7</sup>. Une autre étable se trouvait derrière le logis ainsi qu'une autre petite étable avec un petit étage et par-dessus une grange<sup>8</sup>. L'étable des bœufs se trouvant « *au fonc* » de cet ensemble, on peut donc situer ces dépendances à l'ouest de l'étable des boeufs, autour de la seconde basse-cour, mentionnée dans le texte. Cet ensemble fut détruit ; on trouve aujourd'hui une grange à l'extrémité ouest de la propriété, construite après 1811, date à laquelle elle ne figure pas sur le plan cadastral (fig. 2 et 4). La grange sud-ouest, par contre, située contre la « *devese des brebis* » sur le plan de 1811, doit correspondre à l'étable des brebis qui apparaît à plusieurs reprises dans les contrats de fermage du XVIII<sup>e</sup> siècle (fig. 4 et 5)<sup>9</sup>. Mais aucune étable pour les brebis n'apparaît dans le texte de 1629, Labro est alors seulement exploité pour l'élevage bovin (Annexe). Une autre maison, dite « *l'ostal nau* » (la maison neuve), apparaît dans le texte de 1629, « *escartée dud. château, du cousté de l'antrée et portal* ». Elle était située, ainsi que le château, « au devant du jardin ». Si l'on considère l'entrée au sud de la cour actuelle, cette seconde maison semble donc se trouver à l'endroit de la maison annexe qui se trouve aujourd'hui à proximité du logis, à l'ouest (fig. 2). Mais aucun vestige architectural caractéristique du début du XVII<sup>e</sup> siècle n'apparaît dans l'édifice actuel, pas plus que le « *fournil volté avec deux fours* » qui se trouvait, selon le texte, à son rez-de-chaussée (Annexe). Une seconde situation de cette maison est possible si l'on considère qu'il s'agit de l'entrée du domaine, au bout du chemin. Une vue aérienne du domaine montre en effet que des bâtiments pouvaient se trouver à l'extrémité de la pièce de terre sud de la propriété près de l'entrée (fig. 3). Un four et un fournil voûté, bordent aujourd'hui le chemin d'accès et figurent sur le plan de 1811 (fig. 2). Ils furent peut-être construits pour remplacer ceux de *l'ostal nau*, lorsque celui-ci fut détruit ou entièrement remanié. L'ancien pigeonnier situé dans le « *couderc* » (terrain vacant, inculte et herbeux) n'existe plus<sup>10</sup>.

Le jardin enfin, semble s'être toujours trouvé au nord-ouest du logis (fig. 9 à 11). Ces murs ont été en partie remontés, ainsi que le pavillon d'angle, couvert d'un toit en bulbe, à partir

<sup>7</sup> Archives départementales de l'Aveyron, E 1867, fol. 278 : « ...Plus autre maison avec estable par dessoubs que confronte d'un bout led. chasteau, et de l'autre bout, l'estable des boeufs et feniere... ».

<sup>8</sup> *Ibid.*, fol. 278 : « ... Autre estable derriere led. chasteau, faite en [...] de tredosse, jusqu'ung autre petit estable et petit estation par-dessus une feniere, l'estable des boeufs au fonc... »

<sup>9</sup> Société des lettres sciences et arts de l'Aveyron, fonds Combes de Patris, 7 J 18-6, contrat de fermage, le 20/09/1743.

<sup>10</sup> Archives départementales de l'Aveyron, E 1867, fol. 278 : « Plus ung pigeonnier volté qu'est scitué dans led. couderc... »

d'éléments en ruine. Le logis se trouvait donc en avant des dépendances concentrées du côté sud-ouest où aboutit le chemin d'accès, et entouré de terres et de prés sur ses côtés nord, est et ouest.

### Le logis

Le logis se présente aujourd'hui selon un plan allongé, flanqué d'une tour décentrée sur sa façade antérieure, à l'est (fig. 1). Les différents contrats de fermage et surtout l'acte de vente du château, en 1629, révèle un plan d'origine différent, « *composé de deux corps de logis en potanse* » soit un plan en L « *y ayant au devant une basse court, pand lesd. deux corps de logis servy d'une vis de pierre blanche* » (Annexe). Dans ce type de plan, très répandu dans les édifices contemporains autour de Rodez, la tour de l'escalier est généralement située à l'angle interne des deux ailes. La partie gauche du corps de logis conservé semble correspondre à la largeur d'une aile et la façade antérieure, dans cette partie, n'est pas traitée comme dans la partie droite (fig.1). L'aile perpendiculaire, disparue, devait se trouver du côté sud du logis. Le toit plus haut, et l'absence de lucarne, laissent penser à un remaniement de cette partie, postérieur aux remaniements de la partie droite de la façade, réalisé, peut-être, après la destruction de l'aile perpendiculaire.

De l'ancien logis ne reste donc que l'aile orientale et la tour qui la flanque. Très remanié, l'ensemble n'a conservé que quelques rares éléments de l'édifice d'origine.

### Les dehors

La façade antérieure, flanquée d'une tour octogonale, se compose de cinq travées à droite de la tour et d'une travée à gauche (fig. 1). Une large porte-fenêtre ouvre la partie gauche, une porte-fenêtre et deux fenêtres carrées la partie droite. L'étage est ouvert de grandes fenêtres aux encadrements à arêtes vives. Le toit, à deux versants, est ouvert par des lucarnes à fenêtres pendantes aux mêmes encadrements et surmontées par des petits frontons triangulaires aux profils très sec. La partie gauche est couverte par un toit à croupe avec coyaux plus haut que le toit de la partie droite. Il est dépourvu d'ouverture. Seule la tour a conservé des éléments de l'édifice du début du XVI<sup>e</sup> siècle.

La porte, bien insérée dans la maçonnerie, est composée de piédroits reposant sur des bases biaisées, et ornés de baguettes croisées (fig. 16). Elle est surmontée d'un larmier également orné de baguettes croisées, et de réglets, séparés par des petites bandes. Juste au-dessus, la pierre centrale porte la date de 1519, date qui figure aussi sur le cadran solaire disposé à l'angle des élévations sud-est du logis (fig. 17 et 25). Une fenêtre à demi-croisée est également bien insérée dans la maçonnerie de la tour (fig. 18). La mouluration de son appui, composée d'un chanfrein, d'un filet et d'une baguette, celles de son encadrement, un canal, un filet et une bande, sont du même registre que celles de la porte. Une autre fenêtre

à demi-croisée similaire se trouve sur la face centrale de la tour, au dessus de la porte (fig. 19). Elle a été remaniée pour insérer dans sa partie inférieure un dessus de porte au nouvel ensemble : balcon et porte-fenêtre, ajouté au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Le balcon repose sur quatre consoles elles-mêmes soutenues par des culots (fig. 16). La porte fenêtrée est ornée de moulures croisées reposant sur des bases prismatiques d'inspiration néo-gothique. Elle est surmontée par les armes de la famille de Maynier, frappées dans un quadrilobe et placées sous un arc en accolade, flanqué de pinacles (fig. 20). Dans la partie haute de la tour, les encadrements des fenêtres sont à arêtes vives (fig. 21). Un surhaussement de la tour peut expliquer les ouvertures contemporaines de la partie haute comme ses proportions très étirées. Elle est couverte d'une flèche octogonale. L'élévation nord forme un léger fruit dans sa partie basse, elle est ouverte par deux jours (fig. 22). Une grande fenêtre à l'encadrement à arêtes vives ouvre l'étage. L'étage en surcroît est ouvert par une lucarne à fenêtre pendante. Il est flanqué de deux échauguettes sur cul de lampe. La fenêtre est surmontée d'un édicule, composé d'un fronton brisé à volutes encadrant une sorte de petite façade (fig. 23). Les échauguettes reposent sur des culs de lampes moulurés, composés de doucines et réglots, alternant avec un tore et une large bande au centre. L'élévation sud ne présente pas de traces de l'ancien édifice (fig. 24). Côté cour, l'élévation ouest a aussi été très remaniée mais montre, en l'absence d'enduit, l'homogénéité de la maçonnerie, composée de moellons de calcaire brun roux (fig. 15). Deux portes, aujourd'hui condamnées, bien intégrées à la maçonnerie, et aux encadrements chanfreinés distribuaient certainement deux pièces, au rez-de-chaussée du logis. Au niveau de l'étage en surcroît, deux corbeaux de bois devaient soutenir une structure en surplomb.

#### Les dedans

L'intérieur du logis, a été tout autant remanié. En 1629, dans l'aile disparue se trouvaient les étables. Devenues écuries au XVIII<sup>e</sup> siècle, elles étaient, selon la description du logis à cette époque, accessible depuis l'escalier<sup>11</sup>. Dans l'aile conservée, on reconnaît plus ou moins, au rez-de-chaussée, les pièces désignées en 1629 : la cave, l'arrière cuisine et la cuisine. La cave, à laquelle on accède par une porte à l'encadrement chanfreiné, au nord du logis, est semi-enterrée et couverte par une voûte en berceau plein-cintre (fig. 26 et 27). Deux pièces occupent la partie centrale du logis, où devait se trouver l'arrière cuisine (fig. 28) La plus au nord disposait d'une ouverture côté cour, comme certainement la cave (fig. 15). Au XVIII<sup>e</sup> siècle il faut peut-être ajouter dans cette partie centrale la laiterie, qui est alors située près de

---

<sup>11</sup> Société des lettres de l'Aveyron, fonds de Combe de Patris, 7 J 18-6, Inventaire des biens du château de Labro, le 20/09/1743, fol. 1 v : « ...les deux portes de l'écurie du château, celle qui donne dans la cour, que celle qui donne dans l'escalier sont garnies de deux palastragues... » :

la cuisine<sup>12</sup>. La cuisine semble occuper la pièce au sud près de l'escalier, comme l'indiquent les textes du XVIII<sup>e</sup> siècle. Une cheminée monumentale s'y trouve encore, engagée dans le mur occidental (fig. 29). Ses piédroits, chanfreinés à congès en pointe, sculptés d'un petit motif (un cœur ?), semblent attester, avec le four à pâtisserie et la niche, couverts d'arcs brisés, de son ancienneté (fig. 30 à 32). Elle a néanmoins été remaniée. Une poutre de bois a en effet remplacé la partie supérieure de son manteau probablement pour agrandir le foyer, le chevêtre étant désaxé.

Dans la tour, « l'escalier en vis de pierre blanche » a été remplacé par un escalier en vis en charpente métallique, au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Son limon ne correspond pas aux appuis des fenêtres à demi-croisées de la tour, devant lesquelles il passe en plein milieu (fig. 33), mais correspond, par contre, aux seuils des portes de l'étage et de l'étage en surcroît, si bien que les niveaux de sol des étages doivent, comme l'escalier, correspondre à un important remaniement (fig. 34).

En 1629, deux chambres en enfilade occupaient l'étage dans l'aile conservée. La salle se trouvait dans l'aile perpendiculaire, au-dessus des étables. Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, la chapelle a remplacé la salle, au-dessus des écuries, une chambre et une antichambre se trouvent alors à côté. Il semble que l'on est subdivisé l'aile ouest pour y placer la salle ainsi que trois chambres : « la chambre du côté du jardin », « la petite chambre », et « la chambre du côté de l'aire » au lieu des deux chambres précédentes<sup>13</sup>. La chambre nord, correspondant à celle désignée comme étant « du côté du jardin » a conservé un plafond à la française aux poutres moulurées (fig. 35). Le chevêtre, contre le mur occidental, indique l'emplacement d'une ancienne cheminée.

L'étage en surcroît est aujourd'hui divisé en trois pièces : deux chambres de chaque côté d'une salle centrale. La chambre nord dispose des deux petites pièces des échauguettes. Dans chacune d'elles, on peut voir trois canonnières bouchées qui ne se voient plus depuis l'extérieur (fig. 36). En 1629, une autre chambre se trouvait à côté, et en 1754, les domestiques logeaient à ce niveau, dans deux chambres contiguës<sup>14</sup>. La partie sud est accessible depuis la salle centrale par une porte à l'encadrement chanfreiné, probablement en remploi, aucun autre élément ancien n'a été conservé dans cette partie (fig. 38). La galerie, mentionnée avec les chambres des domestiques au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle semble aussi avoir été détruite. Peut-être faut-il la restituer côté cour, où l'on peut observer, à l'extérieur, des supports en menuiserie pour une structure en surplomb, aux deux extrémités de l'élévation (fig. 15).

---

<sup>12</sup> *Ibid.* fol. 1 v<sup>o</sup>: « ...dans la cuisine la porte de la dépense est garnie de palastragues, gons et d'un loquet, la porte de la laiterie est garnie de palastragues, gons et verroul, dans lad. laiterie, il y a une fenêtre à deux batants, garnie des fermetures nécessaires... »

<sup>13</sup> Société des lettres de l'Aveyron, Fonds Combes de Patris, 7 J 18-6, Inventaire des biens du 01/10/ 1754.

<sup>14</sup> *Ibid.*.

Au-dessus de l'escalier, une pièce a été aménagée dans la tour (fig. 39). Ses ouvertures semblent récentes, et les quelques niches carrées qui se trouvent dans la maçonnerie laissent penser qu'un pigeonnier y fut peut-être installé pour remplacer le pigeonnier hors-œuvre, qui se trouvait dans un « *couderc* ».

Dans le grenier enfin, on distingue deux charpentes différentes. La charpente couvrant la partie nord, à arbalétriers croisés supportant un voligeage percé de chevilles de bois, semble la plus ancienne (fig. 40). La partie sud de l'aile ouest, couverte d'une charpente à petits entrails et poinçons et portant des marques d'assemblage, semble plus récente (fig. 41). Elle pourrait résulter d'un surhaussement de cette partie visant à donner une unité au nouveau corps de logis, de plan allongé, après la destruction de l'aile sud.

## **Conclusion**

Commandé par Antoine de Créato avant 1519, le logis du château de Labro connaissait un plan en L, avec une tour d'escalier en vis à l'angle interne des deux ailes, une formule alors répandue dans la région. La distribution intérieure, selon les éléments conservés au rez-de-chaussée (la cheminée de la cuisine) et ceux indiqués par les textes, indiquent une position à l'angle sud-est du logis et en avant de celui-ci, vers l'est. La disposition de l'ancien château au sein du domaine est plus originale. Là où l'on attendrait un accès frontal, face au logis, il semble que l'on est toujours connu un accès latéral, le chemin se trouvant sur le talus semble ainsi préserver la grande pièce de terre au devant du logis, autrefois un pré, juste au bord de la « *draye* », disposition parfaitement traduite par la toponymie du lieu.

Le peu de décor d'architecture conservé du logis d'origine montre en 1519 un parti assez traditionnel, jouant de moulures croisées, dans lequel aucun motif antiquisant n'est encore introduit. Seule la modénature des fenêtres à demi-croisée, par l'emploi de moulures plates - la bande - montre peut être un caractère novateur. Le remaniement de la façade nord, côté jardin, montre par contre, vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle ou au début du siècle suivant, une certaine nouveauté, par l'emploi du petit édicule couronnant la lucarne et la mise en œuvre de toits en bulbe pour couvrir les échauguettes.

L'aile sud était encore en place en 1754. La présence d'une chapelle a peut-être entraîné sa destruction avec celle du pigeonnier durant les troubles révolutionnaires, à moins que cette destruction ne soit due au remaniement plus large entrepris par Pierre-Louis-Joseph Maynier. Le balcon créé au-dessus de la porte de la tour n'a en effet de sens que dans une perception frontal du logis, débarrassé de l'aile qui venait en pendant de celle conservée, contre la tour. La destruction néanmoins de l'escalier en vis en maçonnerie ne s'explique pas par ce remaniement. Ainsi, l'aile sud et la tour de l'escalier, avaient peut-être déjà subi des destructions conséquentes, conduisant le nouveau propriétaire à mener une importante campagne de travaux à partir de 1811, date à laquelle il achète Labro.



## **Bibliographie**

C. Hozier, *Armorial général du Rouergue*, rééd. Cercle généalogique du Rouergue, Rodez, 2009, t. 1. p. 36-37.

R. Noël, *Dictionnaire des châteaux de l'Aveyron*, Subervie, Rodez, 1971, t. 1, p.523-525.  
t. 1

## **Sources**

Sources graphiques

22 P 48, plan cadastral d'Onet, section K, 1811.

Sources manuscrites

Archives départementales de l'Aveyron, E 1660, « *Donation de noble Pierre de Creato, seigneur de La Broa, paroisse de Saint Felix* », le 25/04/1539, n.s., fol. 243-244 v°.

Archives départementales de l'Aveyron, E 1867, fol. 277-284, « *Vante faicte par Mademoiselle de Labro à Monsieur de Borbotan, sieur de Colaret, ouvrier en l'église Notre dame de Roudes*».

Société des lettres sciences et arts de l'Aveyron, fonds Combres de Patris, 7 J 18-6, contrats de fermage de Labro, le 22/10/1724, le 20/09/1743 et inventaire des biens de Labro de 01/10/1754.

22 P 1807 48, états de sections du cadastre d'Onet, section K, 1811.

## Annexe

Archives départementales de l'Aveyron, E 1867, fol. 277-283 v°

Vante faite par Mademoiselle de Labro à noble de Borbotan, Sieur de Colaret, ouvrier en l'esglise notre Dame de Roudez

L'an mil six cent vingt neufs et le septiesme jour du moys de may, dans le chasteau de Labro, parroisse de Saint Felix les Roudez, apres midy regnant tres crestien prince Louys, par la grace de Dieu Roy de France et de Navarre, par devant moy, notaire et tesmoins bas nommés, personnellement constituée damoiselle Gabrielle de Creato de Labro, vefve à feu noble Pierre de la Calmontie, sieur de Labro, laquelle de son bon gred, pure et franche volonté, bien et deument certiffie de ses droictz a vandu et allienne purement et a perpetuite et par vertu du present contract, vand, cede et relaxe a honorable homme noble Pierre de Borbotan, sieur de Colaret, docteur, chanoine et ouvrier en l'esglise cathedrale Notre Dame de Roudez, present, stipulant et acceptant, tant pour luy que pour ses heretiers et successeurs à l'advenir, scavoir, est la **plasse, maisons, chasteau, grange et metterie de Labro et toutes les pieces et pocessions en deppandance, le tout scitué en pertenance dud. Labro, en la parroisse de Saint Felix les Roudez, concistant lad. place et grange en ung chasteau, maisons, basse cour, estables, [fol. 277 v°] feniere, ayre, jardins, cheneviers, preds, terres, bouix, codercs, deveses, le tout du laboraige de deux paires de boeufs et comme sera cy apres particulherement exprimé et confronté. Lad. maison et chasteau, composés de deux corps de lotgas en potanse y ayant au devant une basse court pavee lesd. deux corps de maison servy d'une vis de pierre blanche, ayant lesd. maisons troyes estations l'une sur l'autre. A l'ung desd. corps de maison est la cave vinaire voltee, a cousté d'icelle, la cuisine et riere cuisine, par dessus deux chambres l'une au cost' de l'autre. Autres deux chambres par dessus, avec leurs cheminées et fenestres crosieres. A l'autre corps de maison y a deux estables, salle par-dessus avec cheminées et fenestres crosieres. Plus autre maison escartée dud. chasteau, du costé de l'antrée et portal, dict l'ostal nau ou est le fourneil volté avec deux fours, salle et chambre par dessus. Un jardrin derriere lesd. maisons, ferme de murailhe, mesure deux cesterees treize cartes ou environ, que confronte lesd. maisons, basse cour, feniere et devese [fol. 278] dud. Labro. Plus autre maison derrier le chasteau avec ung estable par dessoubz que confronte d'ung bout led. chasteau et de l'autre bout l'estable des beufs et fenieres. Autre estable derrier led. chasteau faite en forme de tredosse joigne ung autre petite estable et petite estation par dessus une feniere, avec l'estable des beufs au fonc. Une autre basse cour environs desd. maison feniere et estables, l'ayre sive sol qu'est au devant le portal de lad. feniere. Plus une cheneviere tout contre lad. ayre contenen troyes cartes. Plus ung pigeonier volte qu'est scitue dans led. coderc, tout ce dessus confronté et environné du coderc, boix sive garene et devese dud. Labro. Plus autre cheneviere contenant ung cestier une carte et demy, confronte avec la draye tendant d'Albrac en Quercy et avec la devese desd. deppandences. Plus uyne devese, coderc, garene, pred et bouix, le tout dans un circuet ferme de murailhe. Contenant led. pred ung jornal et demy et lad. devese coderc garene et boix conte en tout soixante cesteres ou environ, confrontant le tout par ensemble avec [fol. 278 v°] lad. draye tendent d'Albrac en Quercy avec les terres d'Onet et de la**

Pradarie, avec la prade de Soyry, partie de laquelle est des deppandances de lad. vante, et avec autre chemin tendan de Soyry a Roudez passant par lad. prade. Plus autre pred contenant une jornee et demy appelle la fon de Labro, confronte avec lad. devese et pred susd. murailhe entre deux, avec pred de Anthoine Portal del Cres, autre pred de Anthoine Roux de Soyri, avec chemin tendant de Labro à Soyri, plus autre pred scitué a la prade de Soyry et terroir dict puech Pradie, contenen environ troys jornals et demy confronte avec autre pred et devese desd. deppandances de la presente vante, avec pred de Anthoine Portal et avec terres d'Onet. Plus autre pred dict prat mage, contenant neufs jornees et demy, confronte avec la draye d'Albrac en Quercy, avec chemin tendant du village de Floyrac a Soyry, avec autre chemin du village de la Bastarie à la beurade de Vernhou [fol. 279] et pred de Johan Baure. Plus autre pred et bartha joignen appelle prat landore, contenen led. pred deux journées et la barthas conte troys cesteres une carte. Confronte avec le pred de Anthoine Aleguier de la Bastarie, pred de la daumerie de Sainte Marthe avec chemin sive draye d'Albrac en Quercy et terre desd. deppandances. Plus autre pred dicta la draye, contenant deux jornees ou environ. Confronte avec lad. draye d'Albrac en Quercy, avec terre de Anthoine Aleguier, avec pred des heretiers de feu Anthoine Landes, marchant, et avec pred dud. Anthoine Aleguier. Plus autre pred et bartha joignant dict a Bournhou, contient le tout une jornee, confronte avec pred de Johan Cassan de Floyrac, avec chemin tendant de la beurade de Bernhou, au terroir dict Camp floret et autre pred de la domerie sainte Marthe. Plus un autre pred dict a Feneyrous, contenant une jornee et demy, confronte avec chemin public tendant de Roudes à Labro et pred de [fol. 279 v°] Jehan Baure. Plus a vandu une piece tenu au terroir dict a Grayssac contenant quatre cesteres deux cartes. Confronte avec la draye tendant d'Albrac en Quercy, devese desd. deppandances de la presente vante, pred de Johan Teyseyre, et pred d'Anthoine Salelhe. Plus une terre appelle las Plasses, contenant vingt sept cesteres ou environ, confronte avec lad. draye d'Albrac en Quercy, avec autre chemin tendant de Soyry au villaige de Floyrac, avec devese de Pierre Portal del Cres, et avec terre de Jehan Baures. Plus autre terre dicte la cardaniere, partie estant devese, contenant quatre cesteres, confronte avec lad. draye d'Albrac en Quercy, avec chemin de Soyri à Floyrac, avec terre de maître Jehan Sales, pbre, et avec terre dicte las Panses qu'est des deppandances dud. bien vandu. Plus autre terre dicte las Panses, contient unze cesteres, confronte avec la susd. draye d'Albrac en Quercy, avec terre de la domerie Sainte Marthe et avec terre dicte [fol. 280] la cardaniere qu' est desd. deppandances, et avec terre de Jehan Borye de Roudes. Plus autre terre dicte auries, contient unze cesteres deux cartes ou environ, confronte avec le chemin tendant d'Onet à G..., avec chemin tendant de Soyry a Floyrac et terres dite auriene, du talhable d'Onet. Plus autre terre dicte las Amarguettes, content deux cesteres deux cartes ou environ, confronte avec chemin tendant dud. Soyry a Floyrac, avec terre de Maître Johan Sales, pbre, et pred desd. deppandances. Plus autre terre dicte a Camp Floret, contenant unze cesteres une carte, confronte avec terre de Anthoine Aleguier de la Bastarie, avec lad. draye d'Albrac en Quercy et predz dud. Labro. Plus autre terre dicte a las Badesses, contenen trectze cesteres ou environ, confronte avec pred jadis terre de la damerie de Sainte Marthe, avec terre des heretiers de Guillaume Landes et avec pred de Jehan Cassan, et avec chemin tendant de Labro au [fol. 280 v°] terroir de Bourhou. Plus autre terre dicte las Riviere, contenen un cestier deux cartes, confronte avec terre de maître Johan Sales, pbre, terre de Jehan Baures de deux pars et autre

terre desd deppandences. Plus autre terre dicte la Moliere, contenant sept cesterées ou environ, confronte avec terre et ... de Jehan Sales, pbre, de deux pars, autre terre de Jehan Baures et avec pred de Maître Pierre Jouery, recepveur. Plus autre terre dicte de Lescasse, contenant deux ceterées deux cartes, confronte avec chemin tendant d'Onet a Sebazac, terre de Jehan Balsac, merchant, et terre dud. Jehan Baures. Et finalement, autre terre dicte al Mauran dens laquelle y a ung petit tronson de boix, contenant huit cesterées ou environ, confronte avec le chemin tendant de Roudez a Vabre, terre de Jehan Balsac, merchant, terre de Raymond Borbotan et autres confronts plus vrays sy peut en y a. Et généralement toutes autres pieces deppendant de lad. [fol. 281] metterie et granje de Labro comme et tout ainsi que lad. damoiselle jouist a present, declare lesd. contenances desd. terres, preds, deveses et autres pieces susd. avoir esté prinses sur lesd. cadastres, sans que au present contract soit comprins aucunes rants appartenent à lad. damoiselle de Labro qu'elle a accostumé leverr ailleurs comme de mesme à lad. damoiselle vandu aud. sieur de Borbotan tous et chascung les utils aractiques tels que sont a present en lad. metterie. Et lad. vante du susd. bien a lad. damoiselle de Labro faicte et faict aud. sieur de Borbotan avec leurs charges, privilleges, ysseues, servitudes entien et accos..lles, la .etes franche en deppandance, quitte de tailhe, ensives, pentions et autre charges ordinaires et extraordinaires, jusque au jour present declarant, damoiselle ne scavoir de quel seigneur lesd. biens vandus rellevent, mays s'en y treuve led. sieur de Borbotan sera tenu faire son deivoir. Et lad. vante a faicte et faict lad. [fol. 281 v°] damoiselle de tous lesd. biens, limites et confronts pour le prix et somme de dix mil livres ts à laquelle some le susd. chasteau, maisons, et pieces susd. estre extimé par maîtres Pierre Pertuy d'Onrazac et Pierre Segan de Dalmayrac, experts cy devant respectivement par lesd. parties accordés suyve la relation qu'ils en ont cy devant faicte, receue per moy notaire, en datte du seitzie avrill dernier. Delaquelle somme led. sieur de Borbotan a paye illec reellement et de contant la somme de quatre mil livres en troys cent dix huit escus sol, cinquante pistolles d'Espagne huitante pistolles d'Italhe, et le reste en quars d'escu et douzaine, faisant lad. some de quatre mil livres, par lad. damoiselle de Labro à son contentement receue, conté et emborsé, present moy notaire et tesmoings et d'icelle some a quitté et quitte led. sieur de Borbotan et les siens à l'advenir, et promect ne plus demander et la some de six mil livres restant [fol. 282] parfaire l'entiere some de dix mil livres. Sera tenu led. Sr de Barbotan come a promis payer dans troys ans prochains, a comter du jourd'huy, datte du present, à peyne de toutz despans domaiges et intherests, avec pacte accordé et stipulé par lesd. parties que pendant led. terme de troys ans, led. sieur de Borbotan, sera tenu payer les intherests de lasd. some annuellement au denier porté, par l'ordonnance du Roy avec autre pacte et reservation que lad. damoiselle de Labro, faict et par led. sieur de Borbotan accordé, que ycelle damoiselle jouyra pour son habitation de la maison dicte l'hostal nau qu'est des biens sus vandus sa vie durant et pourra tenir une sienne cavalle de selle aux pasturaiges dud. Labro, estre norrie avec les autres dud. Sieur, dans laquelle maison elle fera sa residence avec ses serviteurs sy bon luy semble. Neanlmoings prandra du boix dud. bien ou lenee pour son chausfaige et de l'ortabesse dud. jardrin pour son uzaige et pendant sa vie seulement et sans que lad. damoiselle [fol. 282 v°] soit tenue de contribuer a aucunes charges pour raison de lad. jouissance de maison, boix, jardrinaige et nourrissage de cavalle de selle. Comme aussy ne pourra lad. damoiselle subroger la jouissance delad. maison, usaige de boix, jardrinaige et nourrissage de

cavalle à autre personne que pour elle seulement. Et moyent ce, lad. damoiselle de Creato de Labro c'est divestir de lad. plasse, chasteau, grange et metterie de Labro et en a investi led. sieur de Borbotan par la tradition du present fait en ses mains, luy quittant et donnant toute plus valeur que pourroit eschoir de present ou à l'advenir ont ex..s. la moytié du juste prix par davant pure entre vifs, yrrévocables, consantant que led. sieur de Borbotan preigne pcession du susd. bien vandu quand bon luy semblera et jusques a ce a confesse lad. damoiselle de tenir en ung de pritaere dud. Sr achateur [fol. 283]. S'y a promis faire valloir, tenir, jouyr et posseder paisiblement lesd. biens vandus aud. sieur, porter toute eviction et garantie et jugement et sera icelle le fornir de touts les tiltres, papiers et documans conserne lad. plasse de Labro, sont en general et en particulher, en deppendanse d'icelle, ce dans le moys, à peyne de touts despens. Et led. sieur de Borbotan a payé lad. some de six mil livres restant avec les intherestsz, suyvant l'ordonnance du Roy et a ce dessus faire tenir, observer et ny contrevenir directement ny indirectement lesd. parties, chascune en ce que les conserne, soubz mutuelle etreciproque estipulation [...]d'ung costé et d' autre, se sont obligés per leurs biens presents et advenir et iceulx yppothequer. Et par expres led. sieur de Borbotan les susd. biens acquis, lesquels il confesse tenir delad. damoiselle en n om de precaire jusques à l'effectuel payement de lad. some de six mil livres restante du prix dud. achapt. Le tout soubmis aux forses et rigueurs des cours de monsieur le senechal de Rouergue, ordinaire des parties et autres du present royaume, par lesquelles ont d'icelle este constraintz, avec toute [fol. 283 v°] renonciations requises et l'ont respectivement juré, scavoir, led. sieur de Borbotan, mettant sa main droite sur sa poitrine et lad. damoiselle sur les saintz Evangilles de Dieu, fait et recitte, en presance de maître François Martin, docteur pbre et prieur de Feneyrols, Geraud Griffol, pbre dud. Roudes habitant, noble François de la Calmontie, Sieur del B., maître Jehan de Fomesses, Sieur de Lavaur, maître Pierre Petry, d'Onrazac, soubsignés avec led. sieur de Borbotan et damoiselle de Creato de Labro et moy, Johan Guibert, notaire royal dud. Roudes quy est

Signatures



Fig. 1. Le château de Labro, vue du logis depuis le levant.

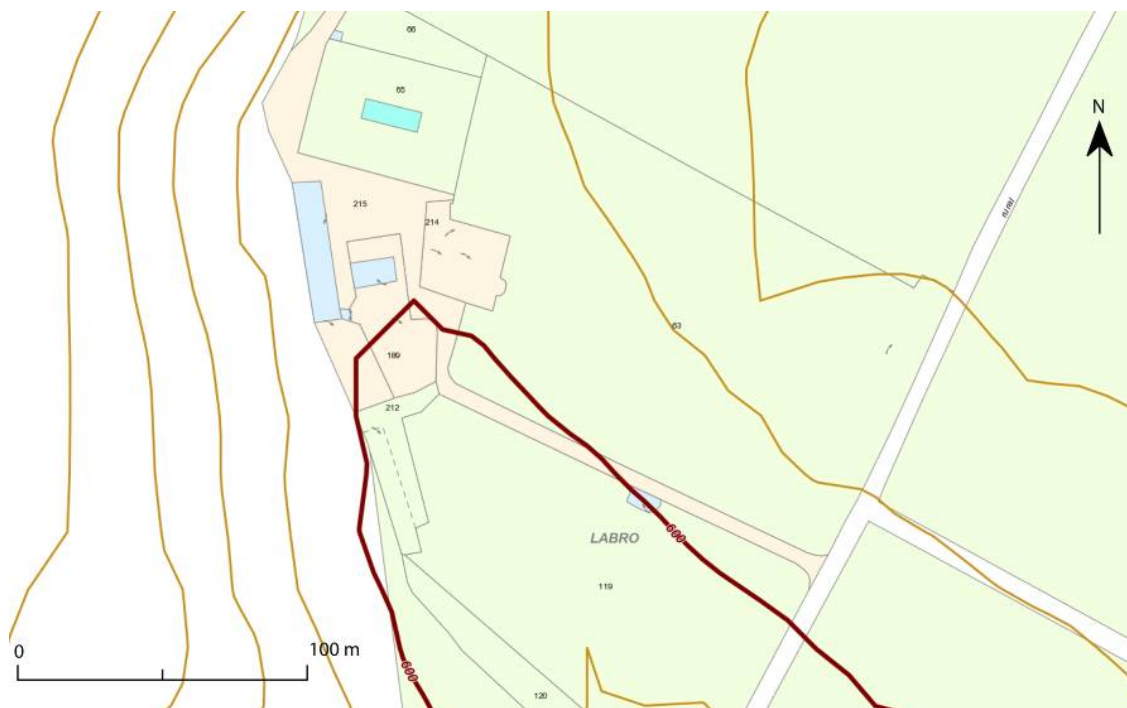


Fig. 2. Labro, plan cadastral d'Onet-le-Château, 2011.



Fig. 3. Le domaine du château de Labro, vue aérienne, 2010, SIG du Grand-Rodez.

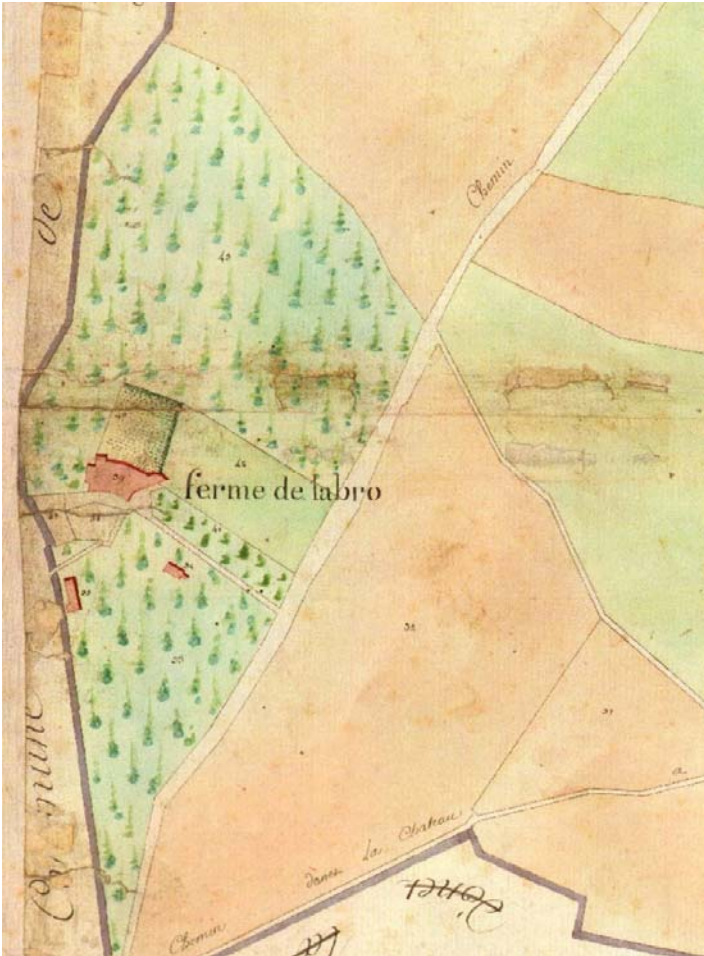


Fig. 4. Labro sur le plan cadastral d'Onet-le-château, section K, 1811.

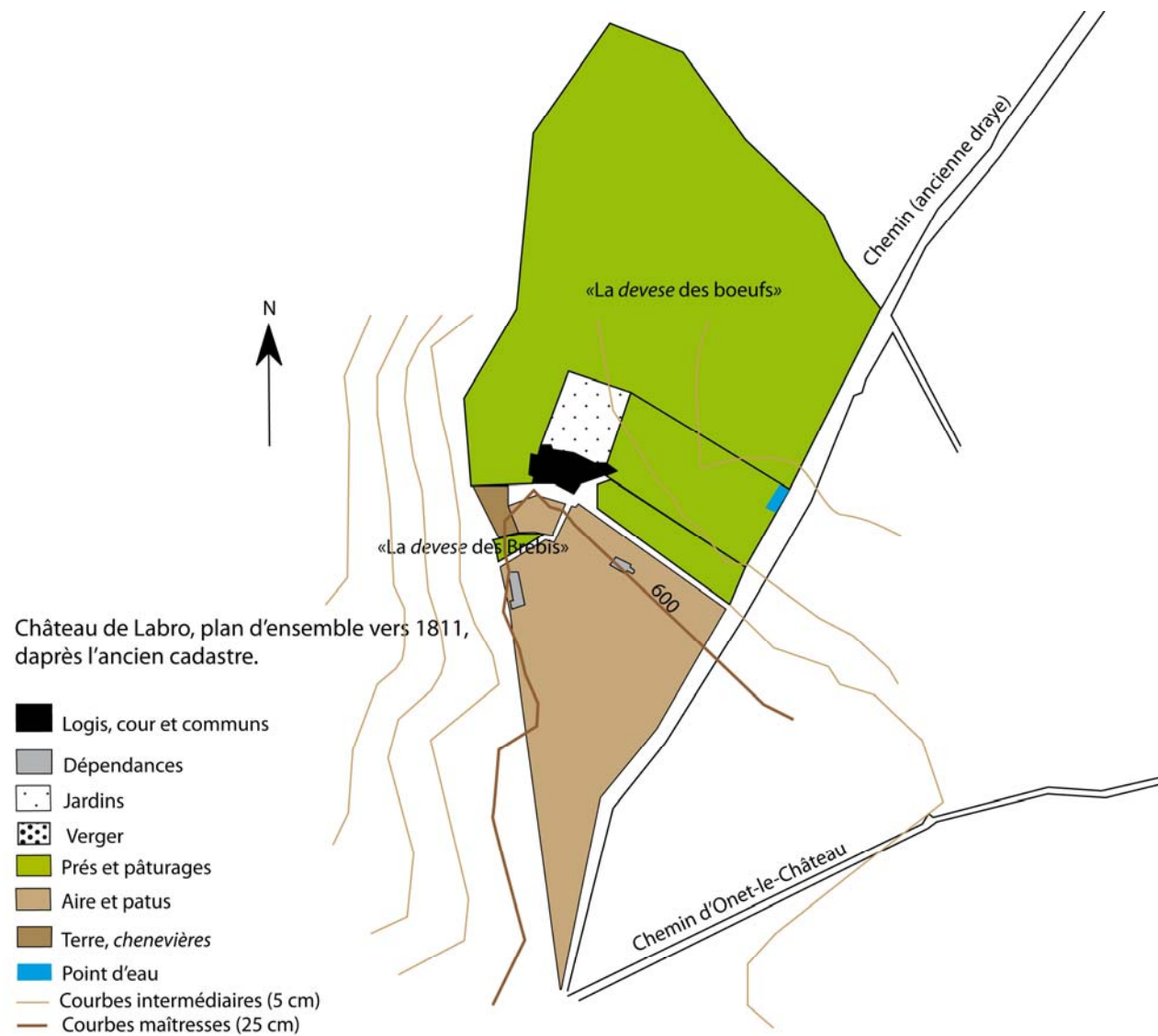


Fig. 5. Plan d'ensemble restitué au XIX<sup>e</sup> siècle d'après les états de section du cadastre d'Onet-le-château en 1811





Fig. 6. L'abreuvoir maçonné au bord de la « draye ».



Fig. 7. Le chemin longeant l'ancien pré sur le talus, du côté sud.



Fig.8. Le fournil et le four au sud du chemin, vus de l'intérieur depuis l'ouest.



Fig. 9. L'ancien jardin fermé de murs, vu depuis le sud-est.



Fig. 10. Vue de l'intérieur jardin depuis le nord-ouest, l'intérieur, le logis à l'arrière plan.



Fig. 11. Le pavillon remonté à l'angle nord-ouest du jardin.



Fig. 12. L'aile de communs ouest, la porte en remploi.



Fig. 13. L'aile de communs ouest, premières assises posées sur le rocher.



Fig. 14. L'aile de communs nord, portant la date de 1842 sur sa porte centrale.



Fig. 15. Le logis, élévation sur cour, (côté ouest), les deux portes bouchées au nord.



Fig. 16. Façade antérieure, du côté oriental, la porte de la tour.



Fig. 17. La tour, dessus de la porte, date portée : 1519.



Fig. 18. La tour, fenêtre à demi-croisée, du côté nord.



Fig. 19. La tour, le balcon au-dessus de la porte.



Fig. 20. La tour, dessus de porte, les armes de la famille de Maynier.



Fig. 21. La tour, partie haute et couverture par une flèche octogonale.



Fig. 22. Mur pignon nord, côté jardin.



Fig. 23. Mur pignon nord, lucarne à fenêtre pendante et son frontispice.



Fig. 24. Elévation sud.



Fig. 25. Elévation sud, angle sud-est, cadran solaire portant la date de 1519.





Fig. 26. Rez-de-chaussée, porte de la cave.



Fig. 27. Rez-de-chaussée, la cave, vue depuis le sud.



Fig. 28. Rez-de-chaussée, pièce intermédiaire nord entre la cuisine et la cave.



Fig. 29. Rez-de-chaussée, la cuisine au sud, la cheminée engagée dans le mur ouest.



Fig. 30. Rez-de-chaussée, la cuisine au sud, la cheminée, détail : le congès du piédroit gauche.



Fig. 31. Rez-de-chaussée, la cuisine au sud, la cheminée, détail : le four dans le tableau gauche.



Fig. 32. Rez-de-chaussée, la cuisine au sud, la cheminée, détail : niches dans le contrecoeur et dans le tableau droit.



Fig. 33. La tour d'escalier, limon de l'escalier en charpente métallique passant au milieu de la fenêtre à demi-croisée.



Fig. 34. La tour d'escalier, porte du premier étage.



Fig. 35. Premier étage, la chambre nord.



Fig. 36. L'étage en surcroît, chambre nord, échauguette orientale, anciennes canonnières.



Fig. 37. L'étage en surcroît, pièce centrale.



Fig. 38. L'étage en surcroît, porte vers la chambre sud.



Fig. 39. La tour de l'escalier, partie haute, détail : les niches carrées dans le mur.



Fig. 40. L'étage de comble, charpente de la partie nord, à arbalétriers croisés.



Fig. 41. L'étage de comble, charpente de la partie sud, à entrails et poinçons.